

Communiqué de Presse

VILLE DE VICHY - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Noël solidaire

Fème Marché solidaire de Noël

Pour la 7ème année, le Centre Communal d'Action Sociale de Vichy, les associations caritatives (Secours Catholique, Horizon, Saint Vincent de Paul et Secours Populaire), le Conseil général de l'Allier - Unité Territoriale d'Action Sociale de Vichy (UTAS) et l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant et l'Adolescent (ADSEA) organisent, le **18 décembre** à la Salle des Fêtes, un **Marché Solidaire de Noël**.

L'objectif de ce marché : permettre à plus de 175 familles en grande difficulté de passer de meilleures fêtes de fin d'année et de faire un **acte d'achat** pour Noël : jouets, bijoux, produits d'hygiène, cadeaux... **pour un euro symbolique**.

Un espace convivial permet un échange privilégié entre les travailleurs sociaux, les bénévoles et les familles.

Cette année, le **Collège Constantin Weyer de Cusset**, est associé à l'action et participera à l'élaboration de chocolats vendus au profit du Marché. Les gains récoltés permettent chaque année de pouvoir réinvestir dans une nouvelle action l'année suivante.

Le **réseau de bus Mobivie** participe également à l'opération en organisant, **les 8 et 15 décembre de 10h à 12h et de 14h à 18h** sur le Parvis des Quatre-Chemins, une collecte de jouets qui seront ensuite proposés au Marché solidaire de Noël.

Ce marché de Noël est réservé aux personnes en difficulté, munies d'une invitation délivrée par le Centre Communal d'Action Sociale de Vichy.

Renseignements: CCAS - 21 Rue d'Alsace - Tél.: 04.70.97.18.50.

un colis de Noël pour les plus de 65 ans à faibles ressources

Chaque année à l'occasion des fêtes de fin d'année, la Ville de Vichy offre aux personnes âgées* percevant de faibles revenus **un colis composé de produits alimentaires** traditionnellement dégustés à cette période : foie gras, terrine, friandises, biscuits...

Cette année, avec l'aide des comités de quartier, ces colis sont livrés à 315 Vichyssois**, à leur domicile, entre le 3 et le 13 décembre.

^{*} vichyssois de plus de 65 ans, dont les revenus ne dépassent pas le montant de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (soit 777 € par mois pour une personne seule et 1206 € pour un couple).

^{** 315} Vichyssois qui se sont signalés à nos services